

Des compatriotes musulmans moins obtus que le premier magistrat du pays ?



Lors du débat du 20 avril 2022 au sujet du projet d'interdiction du port du voile dans l'espace public, j'ai cru que j'halluciniais ! Ne voilà-t-il pas que la candidat « homme » exprimait avec une « mâle » assurance une opposition catégorique à toute prohibition du voile ! Je crois même avoir entendu que ceux qui s'opposeraient à ce port seraient des promoteurs de la guerre civile ! Rien que cela !

Cela me renvoie à une discussion que j'ai eue dans la rue avec un jeune compatriote d'origine algérienne peu de jours auparavant !

Pour faire court :

Moi : « Je suis contre le port du voile »

Lui : « Vous êtes raciste » !

Moi : « Je n'ai fait que défendre dans ma vie les musulmans : harkis, mahorais, anjouanais. Ces derniers aggravant leur cas ! En plus d'être musulmans, ils sont noirs » (Rires)

Je poursuis : « Il y a trente ans, ou plus, en tant que chef de bureau à la Préfecture, je filtais les photos d'identité

et recueillais les doléances de celles et ceux qui exigeaient, pour l'établissement de leurs titres d'identité, la prise en compte de photos avec voile. La base légale imparable de la décision de refus : un décret de 1947 (ou aux environs) qui prône la présentation de photographies, tête nue, avec visibilité de la racine des cheveux.

Un avocat venu de Roubaix (tiens, tiens !) reprochait à la préfecture du Haut-Rhin d'être la seule de France de demeurer intransigeante (Tu parles, Charles !) et de refuser le voile ! Bien sûr, je restais ferme !

Patatras ! Recours devant le juge ! Finalement, la Cour d'Appel débouta les deux plaignantes, une Marocaine et une Turque, si je ne m'abuse ! La Turque était même condamnée à payer un dédommagement à Madame le Préfet !

J'ajoute qu'à l'époque, les voilées intéressées à défendre leur « beefsteak » étaient invitées à se plaindre dans le grand bureau (à l'époque) du Chef, à savoir, votre distingué serviteur... Aucune ne vint, à mon grand dépit. Je reçus par contre, l'un ou l'autre barbu de mari, que je sus éconduire sans difficulté !

L'un d'eux, un Marocain me lança : « Ma femme n'est pas une putain et argua : « les bonnes sœurs, elles, ont bien un voile ! »

J'entends encore ma réplique, immédiate : « Je vais donc appeler votre femme Soeur Fatima ! » Rire franc et massif !

J'ai bien évidemment relaté tout cela à mon nouveau « copain » d'il y a quelques jours, qui fut un tantinet ébranlé dans ses quelques peu fragiles convictions :

- 1) Il se moqua rétrospectivement de mon interlocuteur marocain le traitant dédaigneusement de « blédard »
- 2) Il fut passablement sensible à un argument sécuritaire dont je lui fis également part

Que dire de plus si ce n'est que tout bien considéré par

ailleurs, je ne sors que renforcé dans mon choix du vote de dimanche. En fait, je n'agirai dimanche 24 en glissant mon bulletin dans l'urne, pas autrement que mon amie Djamila qui vota en 2002 alors pour papa Le Pen (aux deux tours, sans hésiter, m'écrivait-elle) et les deux filles de Fariza, cette année, qui, elles, se détermineront pour Fifille Le Pen.

Jean-Michel Weissgerber

Colmar, le 21 avril 2022